



Le tourisme en Picardie : près de deux milliards d'euros de retombées économiques

En 2011, près de deux milliards d'euros ont été dépensés en Picardie par les touristes français et étrangers, à des fins de loisirs ou d'affaires. La région représente ainsi 1,3% de la consommation touristique intérieure, ce qui la place au 18^e rang des régions françaises.

Parmi les différents secteurs d'activité, l'hébergement marchand est en expansion, tandis que le secteur des loisirs reste un pilier du tourisme régional, notamment grâce à l'activité des parcs d'attractions. Avec plus de 40% de la consommation touristique, les dépenses annexes (aliments, boissons, carburants, péages) contribuent largement à l'économie du tourisme dans la région.

Arnaud Bourdon, Joël Dekneudt, Sophie Mille, Insee ; Claire Henocque, CRT

Durant leurs séjours ou leurs excursions, les visiteurs effectuent des dépenses directement liées à des activités touristiques, telles que l'hébergement, la restauration, les loisirs et le transport. En Picardie, elles représentent 880 millions d'euros. D'autres dépenses, comme l'achat de carburants ou d'aliments et de boissons, sont réalisées sur place par les visiteurs, mais ne présentent pas un caractère spécifiquement touristique. Leur total, dans la région, s'élève à 780 millions d'euros. Troisième composante de la consommation touristique, l'hébergement non marchand représente, à travers la valorisation comptable des nuitées effectuées dans les résidences secondaires, près de 180 millions d'euros. (*figure 1*).

Un apport de près de deux milliards d'euros

Les dépenses des touristes représentent un apport de chiffre d'affaires pour les entreprises picardes : au total, en 2011, la consommation touristique apporte 1,8 milliard d'euros à l'économie picarde et représente 1,3% du total métropolitain (*figure 2*). Ces dépenses engagées par les visiteurs situent la région

devant la Haute-Normandie (1,7 milliards d'euros) ou encore la Champagne-Ardenne (1,5 milliards d'euros). L'Île-de-France domine le classement des régions (38,8 milliards d'euros), devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (18,1 milliards d'euros) et Rhône-Alpes (17,3 milliards d'euros) (*figure 3*).

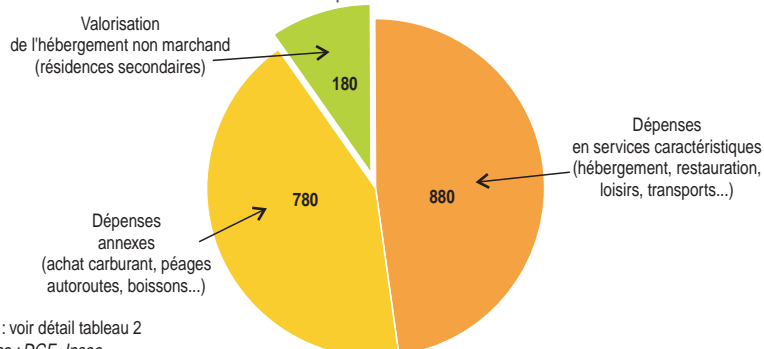
Pour donner un ordre de grandeur, en Picardie, la consommation touristique représente l'équivalent de 4,1 % du Produit Intérieur Brut régional, contre 3,7 % en Nord-Pas-de-Calais et 3,3 % en Haute-Normandie, la moyenne de province s'établissant à 7,5 %.

Les parcs d'attractions au centre du tourisme de loisirs

Parmi les activités caractéristiques du tourisme, la Picardie se distingue principalement par le poids du secteur des services culturels, sportifs et de loisirs. Dans la région, les sites touristiques à billetterie ont accueilli plus de cinq millions de personnes en 2011. Le secteur représente plus de 7 % de la consommation touristique picarde, un point de plus qu'en France métropolitaine. Les parcs d'attractions sont prépondérants, avec des équipements tels que le Parc

1 Les dépenses annexes : 43 % de la consommation touristique

Répartition de la consommation touristique en Picardie en 2011 en millions d'euros



2 La Picardie au 18^e rang des régions de France

Répartition de la consommation touristique par secteur en 2011

	Picardie		France métropolitaine	Part de la Picardie dans la consommation touristique	
	en millions d'euros	en % du total	en % du total	en %	Rang parmi les régions de métropole
I Dépenses en services caractéristiques	875,3	47,6	60,6	1,0	18
1. Hébergement touristique marchand	203,5	11,1	16,3	0,9	20
dont hôtels	111,4	6,1	8,7	0,9	20
campings	24,6	1,3	1,5	1,2	15
2. Restaurants et cafés	206,2	11,2	12,1	1,2	17
3. Services de transport non urbain	165,6	9,0	18,2	0,6	17
4. Location de courte durée de matériel	132,6	7,2	2,5	3,6	9
5. Services des voyagistes et agences de voyages	32,1	1,7	5,6	0,4	20
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	135,3	7,4	5,9	1,6	16
dont parcs d'attraction et autres services récréatifs	107,6	5,9	1,6	4,6	5
II Dépenses annexes	782,6	42,6	29,3	1,9	18
dont carburants	253,5	13,8	7,8	2,2	17
péages	98,3	5,3	2,3	2,9	12
aliments et boissons	185,1	10,1	6,0	2,2	15
III Dépense touristique (III = I + II)	1 657,9	90,2	89,8	1,3	18
IV Hébergement touristique non marchand	181,1	9,8	10,2	1,2	17
V Consommation touristique (V = III + IV)	1 839,0	100,0	100,0	1,3	18

Source : DGE, Insee

Astérix, la Mer de Sable et le Parc Saint-Paul. La Picardie rassemble 5 % de la consommation nationale en parcs d'attractions et se classe ainsi au 5^e rang des régions.

Les activités culturelles (musées, spectacles...) constituent un deuxième pan du secteur des services culturels, sportifs et de loisirs. Elles en occupent une faible part mais sont en croissance notable.

D'autre part, l'ouverture de nouveaux casinos à Mers-les-Bains et Fort-Mahon devrait contribuer au développement de cette activité jusqu'à présent marginale en Picardie.

Une offre spécifique dans l'hébergement marchand

En 2011, les hébergements marchands picards (hôtels, campings, gîtes ruraux, résidences de tourisme...) réalisent 203 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les touristes français en génèrent trois quarts contre seulement deux tiers en France métropolitaine. Ce secteur contribue à 11 % de l'ensemble de la consommation touristique régionale. Il pèse moins qu'en France métropolitaine (16 %) et se distingue par une consommation plus homogène entre les différents types d'hébergement (figure 4).

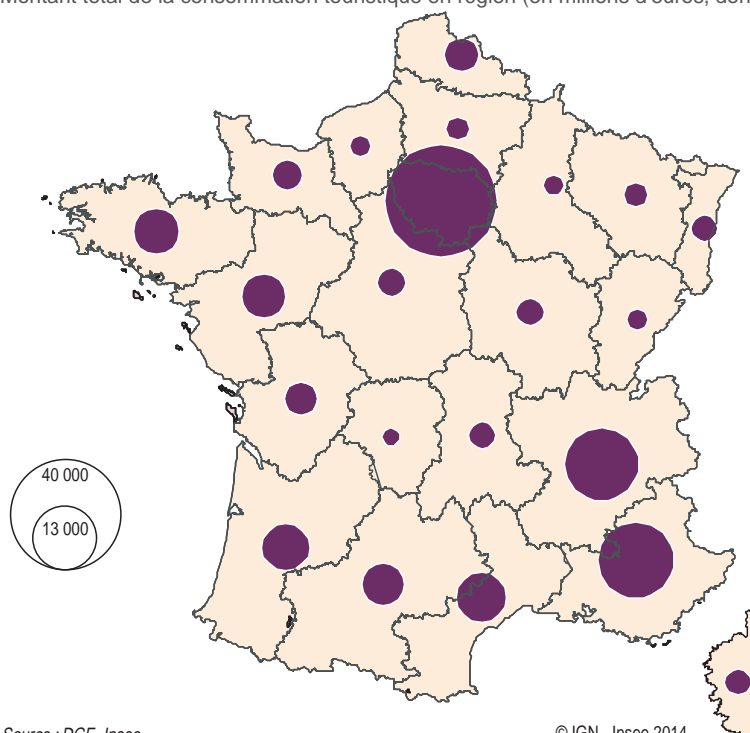
En effet, l'offre nationale en hébergement marchand s'appuie principalement sur l'hôtellerie. Si la Picardie ne déroge pas à cette règle, elle se différencie par un volume de chambres moins important et de catégorie plus économique que dans les autres régions. Ainsi, en Picardie, le parc d'hôtels classés

trois à cinq étoiles représente 48 % de l'ensemble des chambres pour 46 % des nuitées. En France métropolitaine, il réunit 55 % de l'ensemble des chambres pour 57 % des nuitées. Les taux d'occupation sont performants dans la classe économique mais le sont moins au fur et à mesure de la montée en gamme.

Inversement, dans les campings, le taux de remplissage est particulièrement élevé dans les structures les mieux classées. En effet, les établissements affichant trois à cinq étoiles, qui représentent 52 % des emplacements en Picardie contre 66 % en moyenne en France recueillent 76 % des nuitées contre 78 % en France. L'offre picarde se caractérise par un

3 La moitié de la consommation touristique nationale se concentre en Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Montant total de la consommation touristique en région (en millions d'euros, données 2011)



Source : DGE, Insee

© IGN - Insee 2014

parc présentant une part d'emplacements équipés supérieure aux régions limitrophes, ce qui permet de répondre à une forte demande de la part des touristes, notamment étrangers.

Les campings et résidences de tourisme : un quart de l'hébergement

La consommation qui résulte de la fréquentation touristique amène les campings à jouer un rôle plus important en Picardie que dans les autres régions : 12 % de la consommation touristique en hébergement marchand, soit trois points de plus que la moyenne métropolitaine.

Les campeurs étrangers représentent la moitié des nuitées en Picardie et un tiers en France. Principalement britanniques et néerlandais, ils dépensent davantage que les touristes français, contribuant à 58 % de la consommation touristique régionale en camping, soit presque deux fois plus qu'en moyenne dans le pays.

Depuis l'ouverture en 2007 de 800 cottages au Center Parcs du lac d'Ailette dans l'Aisne, le chiffre d'affaires des résidences de tourisme a fortement progressé pour atteindre 13 % de la consommation touristique régionale, soit quatre points de plus que la moyenne métropolitaine. Fort de 4 000 lits, le Center Parcs vient compléter l'offre de six autres résidences implantées sur la côte (2 300 lits).

L'hôtellerie contribue pour sa part à la consommation en hébergement marchand dans une proportion équivalente à la moyenne française (environ 55 %). Les visiteurs français représentent 80 % de la consommation totale contre 59 % en moyenne au national. Cette clientèle française vient majoritairement pour des raisons professionnelles (56 % des nuitées). Les gîtes ruraux et autres locations saisonnières sont moins bien représentés dans la région, avec 20 % de la consommation en hébergement marchand contre 28 % en moyenne en France. En Picardie comme en France, ils sont majoritairement prisés des touristes français, qui génèrent 80 % de la consommation.

Les dépenses dans la restauration au même niveau que l'hébergement

Alors qu'en moyenne en France, le poids de la restauration dans la consommation touristique est inférieur à celui de l'hébergement marchand (12 % contre 16 %), ces deux secteurs représentent un poids équivalent en Picardie (11 %) (figure 5). La part importante de la restauration est liée à l'existence d'axes routiers (A1, N16), le long desquels la présence stratégique de restaurants capte une partie des dépenses des touristes transitant entre l'Europe du Nord, l'Île-de-France et les régions du Sud et de l'Ouest.

Le transport non urbain représente 18 % de la consommation touristique métropolitaine, son poids est deux fois plus faible en Picardie et repose principalement sur le ferroviaire et l'autocar. La part du secteur aérien se montre minoritaire en Picardie alors qu'elle dépasse 40 % en France de province. En effet, l'activité aéroportuaire de Beauvais concerne des compagnies aériennes étrangères, qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de la consommation touristique intérieure.

Néanmoins, la région tire parti d'une spécificité isarienne : la location de véhicules de tourisme particulièrement développée autour de Beauvais. Ce secteur représente 6 % de la consommation touristique en Picardie, soit quatre fois plus que la moyenne française.

Une contribution importante des carburants et péages

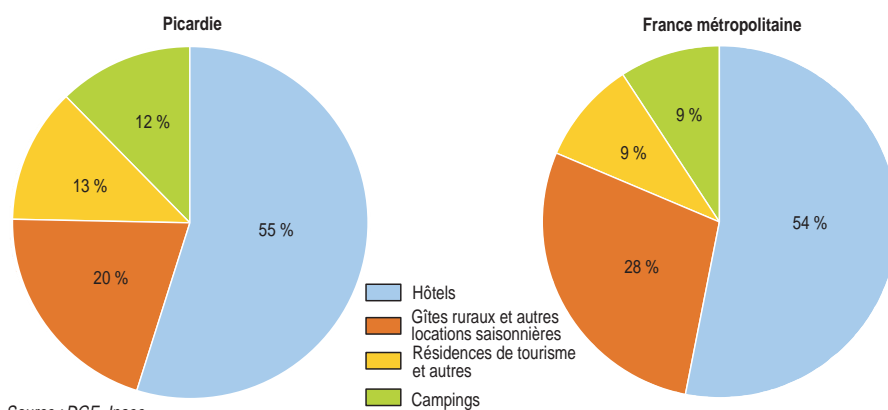
Outre les services caractéristiques (hébergement, restauration, transport, activités

culturelles et de loisirs...), des dépenses annexes participent pleinement à la consommation touristique. Leur poids est plus élevé dans les régions du Nord-Est, au volume de fréquentation moins important. En Picardie, leur part s'élève à 43 %, soit 13 points de plus que la moyenne française. Les carburants constituent le premier de ces postes, avec 14 % de la consommation touristique régionale, soit davantage que les secteurs de l'hébergement ou de la restauration. Viennent ensuite le commerce alimentaire (10 %), l'achat d'autres biens de consommation (6 %) et les péages (5 %) (figure 5).

Enfin, l'hébergement touristique non marchand représente 10 % de la consommation touristique totale, une part équivalente à la moyenne nationale. L'occupation des résidences secondaires a généré plus de six millions de nuitées en 2013, soit presque autant que les nuitées marchandes. Par leurs achats, ces personnes contribuent notamment aux dépenses dans les restaurants et

4 Davantage de consommation dans les campings et résidences de tourisme en Picardie

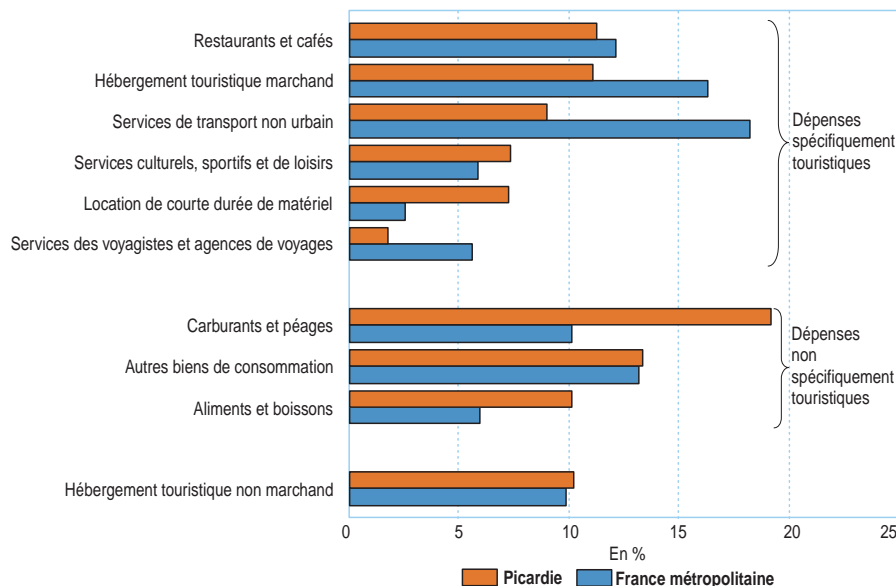
Répartition de la consommation touristique en hébergement marchand



Source : DGE, Insee

5 La part des dépenses spécifiquement touristiques : 48 % en Picardie contre 61 % en France

Part de la consommation touristique selon le secteur d'activité, en 2011



Source : DGE, Insee

commerces - une enquête du Comité Régional du Tourisme estime à plus de 400 millions d'euros la consommation induite dans les restaurants et commerces picards par la fréquentation des résidences secondaires.

La consommation touristique en Picardie conforte les estimations de l'emploi touristique. Région de passage entre les zones denses d'Île-de-France et d'Europe du Nord,

la Picardie bénéficie de la proximité de ces populations urbaines en quête d'évasion. Elles constituent un cœur de cible pour les professionnels du tourisme régionaux, ce qui se répercute sur les spécificités picardes en matière de loisirs, de culture, d'hébergement et la saisonnalité de l'emploi. Les espaces naturels et le patrimoine culturel de la région sont un socle pour élargir cette cible à des horizons plus éloignés.

Mieux répondre aux attentes des touristes, notamment par la personnalisation de l'accueil et des séjours, est un axe aujourd'hui mis en avant par le Comité Régional du Tourisme pour développer l'apport de ce secteur à l'économie régionale et tout particulièrement à l'emploi touristique qui a augmenté ces dix dernières années. ■

Une progression de 12 % de la consommation touristique entre 2005 et 2011

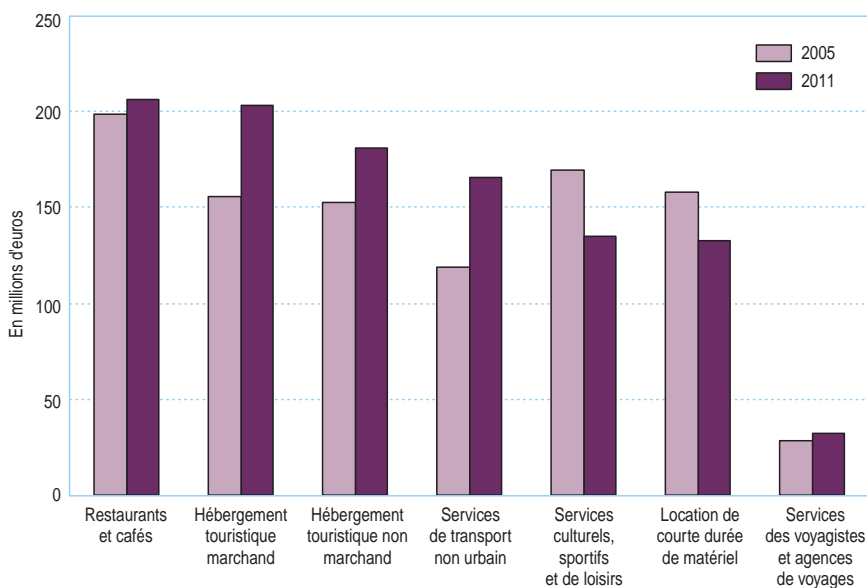
Entre 2005 et 2011, la consommation touristique progresse de 12 % en Picardie, ce qui la situe au 17^e rang des régions métropolitaines. Celles-ci affichent toutes une hausse, comprise entre +4 % en Champagne-Ardenne et +24 % en Corse. Avec une augmentation de 21 %, l'Île-de-France tire la moyenne nationale à +18 %. En Picardie, les services caractéristiques du tourisme augmentent de 6% tandis que les autres dépenses progressent de 19 %.

Grâce à l'ouverture en 2007 du Center Parcs du lac d'Ailette, dans l'Aisne, l'hébergement marchand est l'un des secteurs touristiques qui affichent la plus forte croissance entre 2005 et 2011, avec une hausse de 31 %, soit 4 points de mieux que la moyenne métropolitaine. Si l'activité des résidences de tourisme a quadruplé, les campings portent également le développement de l'hébergement marchand dans la région (+37 %). La consommation en hébergement rejoint celle de la restauration, qui était en tête en raison des flux de touristes en transit.

Dans la région, où les parcs d'attractions sont très présents, l'activité du secteur des sports et loisirs se replie, notamment en raison de périodes d'ouverture plus courtes en 2011 qu'en 2005, alors qu'elle augmente à l'échelle nationale.

Les dépenses en transports non urbains progressent de 40 % en Picardie, grâce à l'augmentation conjointe de la consommation en train (+35 %) et en autocar (+62 %).

6 Évolution de la consommation touristique picarde dans les services caractéristiques



Source : DGE, Insee

Sources et définitions

Le tourisme regroupe l'ensemble des activités déployées par tous les visiteurs, habitant ou non la région, qu'ils soient touristes ou simples excursionnistes, français ou étrangers, au cours ou en vue de leurs voyages (y compris les voyages d'affaires).

Le Compte Satellite du Tourisme (CST), produit par la Direction Générale des Entreprises (DGE), structure ces dépenses de biens et services consommés. Il mesure le poids des activités du tourisme dans l'économie française au moyen de la Consommation Touristique Intérieure (CTI). Celle-ci regroupe :

- les dépenses liées aux activités caractéristiques du tourisme : hébergements marchands (hôtel, camping...), restaurants et cafés, transports non urbains, location de matériel, agences de voyages, services culturels, sportifs et de loisirs...

- les dépenses liées à la consommation de biens et services marchands (aliments, boissons, carburants, péages...)

- l'hébergement touristique non marchand : valorisation des nuitées passées dans les résidences secondaires.

La régionalisation du CST consiste à déterminer la répartition de la CTI pour chacun de ces postes de dépenses, au lieu de consommation effective du bien ou du service.

La consommation touristique comprend des dépenses qui s'apparentent à un chiffre d'affaires et la valorisation non comptable pour les résidences secondaires, c'est une grandeur différente de la richesse dégagée qui est un proxy de la part du tourisme dans la valeur ajoutée dégagée par les entreprises (cf. Insee Analyses Picardie n°7).

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

photo 1 - CRT Picardie-Nicolas Bryant
photo 2 - ADRT Oise-AS Flament
photo 3 - DRT Oise-Jean-Pierre Gilson

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus www.insee.fr/picardie www.picardietourisme-acteurs.com

- Bourdon A., Hénocque C., Sinoquet M-C., « L'emploi touristique en Picardie : Une dynamique de croissance », *Insee Analyses Picardie* n° 7, Insee, avril 2015.
- Bourdon A., Dekneudt J., Hénocque C., Mille S., « De la Baie de Somme à la Canche : ressort des activités touristiques », *Insee Analyses Picardie* n° 9, Insee, avril 2015.
- Bisault L., Lomonaco J-C., Sourd C., « Les dépenses des touristes en France, *Insee Première* » n° 1510, Insee, juillet 2014.
- Bayardin V., Brunet L., Caritz J-P., « Près de 5 milliards d'euros de consommation touristique », *Insee Analyses Haute-Normandie* n° 148, Insee, juin 2014.

